



Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	27-7170-7	Numéro de version:	4.06
Date de révision:	10/04/2020	Annule et remplace la version du :	12/12/2018

Numéro de version Transport:

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(tm) DISPLAYMOUNT

Numéros d'identification de produit

YP-2080-6065-4

7000116736

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif en aérosol

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) S.à r.l., Eggstrasse 93, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Acétone	67-64-1	200-662-2	< 20
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		927-510-4	< 10

MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210A Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261A Eviter de respirer les vapeurs.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

3M(tm) DISPLAYMOUNT

11% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 14% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

H304 n'est pas requis à l'étiquette parce que le produit est un aérosol.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids	Classification
Composants non volatils	Confidentiel		20 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Propane	74-98-6	200-827-9	10 - 20	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Acétone	67-64-1	200-662-2	< 20	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	26471-45-4		7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Diméthyl éther	115-10-6	204-065-8	7 - 13	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	266-042-9	1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		927-510-4	< 10	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		931-254-9	1 - 7	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336
Pentane	109-66-0	203-692-4	3 - 7	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; STOT SE 3, H336; EUH066; Tox. aquatique chronique 2, H411 - Nota C
Butane	106-97-8	203-448-7	3 - 7	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Isobutane	75-28-5	200-857-2	1 - 5	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	1 - 3	Tox.aspiration 1, H304 - Nota P Tox. aquatique chronique 2, H411 Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336
Carbonate de calcium	1317-65-3	215-279-6	< 2	Substance non classée comme dangereuse

3M(tm) DISPLAYMOUNT

Isopentane	78-78-4	201-142-8	0,5 - 2	Liq. inflammable 1, H224; Tox.aspiration 1, H304; STOT SE 3, H336; EUH066; Tox. aquatique chronique 2, H411
------------	---------	-----------	---------	--

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Formaldéhyde à	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et

surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	VME Suisse	VLEP (8 heures):1900 mg/m ³ (800 ppm);VLCT(15 minutes):7600 mg/m ³ (3200 ppm)	
Pentane	109-66-0	VME Suisse	VLEP (8 heures):1800 mg/m ³ (600 ppm);VLCT (15 minutes):3600 mg/m ³ (1200 ppm)	Foetotoxique Groupe C
Diméthyl éther	115-10-6	VME Suisse	VLEP (8 heures): 1910 mg/m ³ , 1000 ppm	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	VME Suisse	VLEP (8 heures):300 mg/m ³ (50 ppm);VLCT (15 minutes):600 mg/m ³ (100 ppm)	
Acétone	67-64-1	VME Suisse	VLEP (8 heures):1200 mg/m ³ (500 ppm);VLCT (15 minutes):2400 mg/m ³ (1000 ppm)	
Propane	74-98-6	VME Suisse	VLEP (8 heures):1800 mg/m ³ (1000 ppm);VLCT (15 minutes):7200 mg/m ³ (4000 ppm)	
Isobutane	75-28-5	VME Suisse	VLEP (8 heures):1900 mg/m ³ (800 ppm);VLCT(15 minutes):7600 mg/m ³ (3200 ppm)	
Isopentane	78-78-4	VME Suisse	VLEP (8 heures):1800 mg/m ³ (600 ppm);VLCT (15 minutes):3600 mg/m ³ (1200 ppm)	Foetotoxique Groupe C

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Acétone	67-64-1	Suisse VBT valeurs		Urine	b	80 mg/l	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)

b: fin de l'exposition, de la période de travail.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	13 964 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C6,		Employé	Inhalation, exposition à	5 306 mg/m ³

3M(tm) DISPLAYMOUNT

isoalcanes, < 5% de n-Hexane			long terme (8 heures), effets systémiques	
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	300 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	2 085 mg/m ³

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sol agricole	0,53 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Eau	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sédiments de l'eau	2,5 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Eau de mer	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sédiments de l'eau de mer	2,5 mg/kg d.w.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Ne pas rester dans la zone si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Polymère laminé

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire

l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence

Etat physique:

Liquide

Couleur

Blanc transparent

Aspect physique spécifique::

Aérosol

Odeur

Forte de cétones

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données de tests disponibles.

pH

Non applicable.

Point/intervalle d'ébullition:

Non applicable.

Point de fusion:

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

-42 °C

Température d'inflammation spontanée

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Pas de données de tests disponibles.

Pression de vapeur

Pas de données de tests disponibles.

Densité relative

0,74 [Réf. Standard :Eau = 1]

Hydrosolubilité

Nulle

Solubilité (non-eau)

Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Pas de données de tests disponibles.

Taux d'évaporation:

Pas de données de tests disponibles.

Densité de vapeur

≥ 1 [Réf. Standard :Air=1]

Température de décomposition

Pas de données de tests disponibles.

Viscosité

Non applicable.

Densité

0,74 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils

Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles:

75 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer :

La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Toxicité pour la reproduction / le développement

3M(tm) DISPLAYMOUNT

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. 50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Acétone	cutané	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 > 5 800 mg/kg
Propane	Inhalation - Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Diméthyl éther	Inhalation - Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 164 000 ppm
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Composants non volatils	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Composants non volatils	Ingestion	Rat	LD50 > 34 000 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	cutané	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Pentane	cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Pentane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 18 mg/l
Pentane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Butane	Inhalation - Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 277 000 ppm
Ester glycérique de colophane hydrogénée	cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Isobutane	Inhalation - Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 276 000 ppm
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 14,7 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Isopentane	cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Isopentane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 18 mg/l
Isopentane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Carbonate de calcium	cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Carbonate de calcium	Inhalation - Poussières/	Rat	LC50 > 3 mg/l

3M(tm) DISPLAYMOUNT

	Brouillards (4 heures)		
Carbonate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Acétone	Souris	Irritation minimale.
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Irritant
Pentane	Lapin	Irritation minimale.
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Lapin	Aucune irritation significative
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Lapin	Irritant
Isopentane	Lapin	Irritation minimale.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Irritant
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Acétone	Lapin	Irritant sévère
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Pentane	Lapin	Moyennement irritant
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Lapin	Moyennement irritant
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Lapin	Moyennement irritant
Isopentane	Lapin	Moyennement irritant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Aucune irritation significative
Carbonate de calcium	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Pentane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Homme et animal	Non-classifié
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Isopentane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acétone	In vivo	Non mutagène
Acétone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Propane	In vitro	Non mutagène
Diméthyl éther	In vitro	Non mutagène
Diméthyl éther	In vivo	Non mutagène
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	In vitro	Non mutagène
Pentane	In vivo	Non mutagène
Pentane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Butane	In vitro	Non mutagène
Isobutane	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	In vitro	Non mutagène
Isopentane	In vivo	Non mutagène
Isopentane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acétone	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Diméthyl éther	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	pendant l'organogénèse
Diméthyl éther	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 40 000 ppm	pendant l'organogénèse
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération

3M(tm) DISPLAYMOUNT

Pentane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Pentane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 30 mg/l	pendant l'organogénèse
Isopentane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Isopentane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 30 mg/l	pendant l'organogénèse
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogénèse
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	Foie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	
Acétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Diméthyl éther	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 10 000 ppm	30 minutes
Diméthyl éther	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 100 000 ppm	5 minutes
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Pentane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Non-classifié	Chien	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Ingestion	dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	Pas disponible

3M(tm) DISPLAYMOUNT

		central		nnel		
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Isopentane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Isopentane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Isopentane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Non-classifié	Chien	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Isopentane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,812 mg/l	90 minutes

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acétone	cutané	des yeux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Humain	NOAEL 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 119 mg/l	Pas disponible
Acétone	Inhalation	Coeur Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/day	13 semaines

3M(tm) DISPLAYMOUNT

Acétone	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 3 896 mg/kg/day	14 jours
Acétone	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 400 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 11 298 mg/kg/day	13 semaines
Diméthyl éther	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 000 ppm	2 années
Diméthyl éther	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 000 ppm	30 semaines
Pentane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnell e
Pentane	Inhalation	Coeur la peau Système endocrine tractus gastro- intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/l	13 semaines
Pentane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours
Butane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours
Isobutane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 500 ppm	13 semaines
Isopentane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnell e
Isopentane	Inhalation	Coeur la peau Système endocrine tractus gastro- intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/l	13 semaines
Isopentane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours
Naphta lourd (pétrole),	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	LOAEL 4,6	6 Mois

3M(tm) DISPLAYMOUNT

hydrotraité					mg/l	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux sang Foie muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Carbonate de calcium	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Risque d'aspiration
Pentane	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Risque d'aspiration
Isopentane	Risque d'aspiration
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Composants non volatils	Confidentiel	puce d'eau	expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Composants non volatils	Confidentiel	puce d'eau	Point final non atteint	21 jours	Niveau d'effet 10%	>100 mg/l
Acétone	67-64-1	Algues - autres	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	11 493 mg/l
Acétone	67-64-1	Autres crustacées	expérimental	24 heures	Concentration létale 50%	2 100 mg/l
Acétone	67-64-1	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	5 540 mg/l
Acétone	67-64-1	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	1 000 mg/l
Propane	74-98-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	26471-45-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour			

3M(tm) DISPLAYMOUNT

			la classification			
Diméthyl éther	115-10-6	guppy	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>4 100 mg/l
Diméthyl éther	115-10-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>4 400 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	puce d'eau	Estimé	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	29 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>13,4 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	6,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1 mg/l
Butane	106-97-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	55 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	puce d'eau	Estimé	48 heures	Concentration létale 50%	3,9 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	30 mg/l
Pentane	109-66-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	10,7 mg/l
Pentane	109-66-0	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	4,26 mg/l
Pentane	109-66-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	2,7 mg/l
Pentane	109-66-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	2,04 mg/l
Isobutane	75-28-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

3M(tm) DISPLAYMOUNT

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	8,2 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	3,1 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	4,5 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	0,5 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	2,6 mg/l
Isopentane	78-78-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Carbonate de calcium	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Carbonate de calcium	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 10%	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Composants non volatils	Confidentiel	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301D
Acétone	67-64-1	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	147 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Acétone	67-64-1	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 % en poids	OCDE 301D
Propane	74-98-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Polymère butadiène-styrène-divinylbenzène	26471-45-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Diméthyl éther	115-10-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Diméthyl éther	115-10-6	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % en poids	OCDE 301D
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	47.3 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Hydrocarbures, C7, n-alcane, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro

3M(tm) DISPLAYMOUNT

Butane	106-97-8	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Hydrocarbures, C6, isocalcanes, < 5% de n- Hexane	931-254-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Pentane	109-66-0	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	8.07 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Pentane	109-66-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Isobutane	75-28-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	10 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301D
Isopentane	78-78-4	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	8.11 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Isopentane	78-78-4	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	71.43 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Autres méthodes
Carbonate de calcium	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Composants non volatils	Confidentiel	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	7.41	Autres méthodes
Acétone	67-64-1	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.24	Autres méthodes
Propane	74-98-6	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	Autres méthodes
Polymère butadiène- styrène-divinylbenzène	26471-45-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthyl éther	115-10-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A

3M(tm) DISPLAYMOUNT

		classification				
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Butane	106-97-8	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	Autres méthodes
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.6	Autres méthodes
Pentane	109-66-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	26	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Isobutane	75-28-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	Autres méthodes
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Isopentane	78-78-4	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.3	Autres méthodes
Carbonate de calcium	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Matériel	N° CAS	Potential d'appauvrissement de la couche d'ozone	Potential de réchauffement global
Acétone	67-64-1	0	

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Incinérer dans une installation équipée pour le traitement des déchets gazeux. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en

conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

YP-2080-6065-4

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR : 5F.

CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.

ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 85 %

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression peut exploser si chauffé.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Utilisation professionnelle des revêtements: Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
 Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.
 Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
 Section 8: Table des Valeurs Limites Biologiques - L'information a été modifiée.
 Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.
 Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
 - L'information a été modifiée.
 Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.
 Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.
 Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.
 Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.
 Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.
 Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
 Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.
 Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.
 Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
 - L'information a été modifiée.
 Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane; EC No. 931-254-9; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; EC No. 927-510-4;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 365 jours/année; Utilisation en intérieur; Utilisation en extérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion

	du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Non nécessaire; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchets. Se référer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévission de l'exposition	
Prévission de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch